



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
18 avril 2012

Français
Original: anglais et français
Anglais et français seulement

Treizième session

Doha, Qatar

21–26 avril 2012

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Une mondialisation centrée sur le développement:

Vers une croissance et un développement équitables et durables

Résultat de la 15^{ème} Conférence et Exposition sur le Négoce et le Financement du Pétrole, du Gaz et des Mines en Afrique (15^{ème} OILGASMINE), Conférence préparatoire à la CNUCED XIII

4–6 avril 2012, Brazzaville, Congo

Note préparée par le secrétariat de la CNUCED

Résumé sommaire

Une partie intégrante du travail de la CNUCED dans le domaine des produits de base consiste à appuyer les efforts des pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, pour formuler des stratégies et des politiques servant à répondre aux défis et aux opportunités offertes par la production et le commerce des produits de base. C'est dans ce contexte que la CNUCED a organisé la 15^{ème} OILGASMINE à Brazzaville, Congo, en coopération avec le gouvernement du Congo représenté par le Ministère du Plan, le Ministère des Hydrocarbures, le Ministère des Mines et la Compagnie Pétrolière Nationale, à savoir la SNPC, pour contribuer aux délibérations de la CNUCED XIII, notamment à travers un évènement spécial intitulé "*Gaz naturel comme moteur de la croissance*". Plus de 500 délégués représentant 29 pays dont 18 du continent africain ont participé à la 15^{ème} OILGASMINE.

Résultat de la Conférence

1. Au cours de la dernière décennie, une croissance économique rapide dans les économies émergentes a entraîné une demande accrue pour les produits énergétiques et minéraux. Alors que l'Afrique est richement dotée de ces ressources, les investissements dans les activités en amont ont augmenté, mais l'impact global sur les économies des pays d'accueil a été minime en raison en partie de la faiblesse des liens de production (amont et en aval – backward and forward) et horizontaux avec l'ensemble de l'économie.

2. Développer les réserves de pétrole et de gaz est également crucial pour plus de 600 million de personnes vivant dans la pauvreté énergétique en Afrique sub-Saharienne. Améliorer l'accès aux services énergétiques modernes tels que l'électricité pourrait contribuer de façon significative à la croissance économique et réduire les risques sur le plan de l'environnement et de la santé publique posés par l'utilisation de sources d'énergies inefficaces telles que les biomasses. Le gaz naturel offre des services énergétiques plus efficaces qui préservent en même temps l'environnement.

3. La 15^{ème} OILGASMINE a examiné les opportunités dans les industries extractives en Afrique et a permis de débattre sur les questions relatives à la création et la rétention de la valeur dans les économies nationales. Les discussions ont été sous-tendue par une publication de base préparée par secrétariat de la CNUCED intitulée Industries extractives: Optimiser la rétention de la valeur dans les pays hôtes. Les débats ont également mis l'accent sur l'amélioration de l'accès à l'énergie – un sujet d'actualité en cette année internationale de "Energie durable pour tous".

4. La conférence a débuté par une évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Plateforme d'Echange d'Information sur les Ressources Naturelles (PEIRN), une initiative lancée à l'issue de la 13^{ème} OILGASMINE tenue au Mali (2009) pour accompagner les pays africains dans leurs efforts d'optimisation de la gestion de leurs ressources naturelles. La PEIRN fournira une plateforme pour faciliter l'accès à l'information fiable sur la chaîne de la valeur dans les mines en utilisant les technologies de l'information et de la communication. (TIC). Sous la co-présidence de M. Samuel Gayi, Chef de l'Unité spéciale des produits de base et de M. Kabiné Komara, ancien Premier ministre de Guinée, coordinateur international de la PEIRN, les experts ont partagé leur expérience et ont examiné des stratégies pour pousser en avant avec la mise en œuvre de la PEIRN. Il a été rappelé que la PEIRN a été choisie comme l'un des outils de mise en œuvre de la Vision minière africaine, ainsi qu'un instrument du cadre d'action pour le développement des ressources minérales des pays ACP. Il fut souligné que le manque de moyens financiers entrave en ce moment l'avancée de la mise en œuvre de la PEIRN. Les principales recommandations issues de cette réunion sont l'intensification de la mobilisation des ressources en conciliant l'initiative PEIRN avec les objectifs d'autres institutions afin de faciliter la levée des fonds, et la mise en place d'une feuille de route avec des indicateurs mesurables.

5. La richesse de l'Afrique en ressources naturelles a été mise en évidence à la fois pour le pétrole, le gaz et le secteur minier. Il a également été souligné que le potentiel réel du secteur des minéraux n'était pas connu en raison du manque de cartes géologiques et des investissements, mais les données disponibles suggèrent un potentiel énorme pour le développement des industries extractives. Le défi est cependant la formulation et la mise en œuvre des politiques qui encouragent la rétention de valeur dans les économies nationales plutôt que le développement de type enclave qui a privé les propriétaires des ressources de bénéfices de l'exploitation de leurs richesses naturelles.

6. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED, M. Petko Draganov, a appelé à la création de plus de liens en amont et en aval dans les industries extractives afin de capter dans le pays d'accueil une partie de la valeur créée par les industries. Ces liens, il a été souligné, contribuera positivement à développer des capacités productives par le biais du développement du capital humain, des compétences et de la technologie. Le rôle du gouvernement dans la création d'un environnement propice à la participation des entreprises locales et étrangères a été souligné comme essentiel pour le développement durable du secteur. Notamment en concevant des stratégies de contenu local qui alignent les politiques publiques économiques aux priorités du développement industriel, renforcement du secteur privé, promotion des investissements et compétitivité.

7. Le rôle de la technologie dans la création de valeur a été souligné par le Ministre des Hydrocarbures du Congo, M. André Raphaël Loemba et a également été débattu par les experts. Certains des avantages mis en évidence et résultant de l'utilisation de la technologie tels les systèmes d'information géologiques comprennent une meilleure analyse de l'information sur les ressources, une bonne gouvernance et une transparence accrue. Les experts ont demandé aux décideurs de planifier à l'avance le type de technologie nécessaire au développement d'une base industrielle pertinente et l'appropriation de ces technologies. Cela pourrait conduire à davantage d'opportunités pour les entrepreneurs locaux dans la chaîne de valeur dans les mines.

8. Des expériences de valeur ajoutée partagées par les experts ont mis en évidence l'enjeu de la création d'industries en aval dans le domaine gazier. Par exemple, les projets de valeur ajoutée tels que le gaz naturel liquéfié (GNL), gaz de pétrole liquéfié (GPL), la production de méthanol pourrait être développé à partir de l'exploitation du gaz naturel et également à partir du gaz associé qui est largement brûlé. Ces projets ne seront pas seulement de monétiser les ressources qui sont gaspillées par torchage, mais aussi de créer des emplois et réduire les dommages écologiques résultant de la libération de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

9. Les experts ont examiné les défis et les réponses dans la dynamisation de la participation locale dans les industries extractives. Deux principaux défis ont été mis en évidence, le manque de compétences et de financement. Les experts ont souligné la nécessité de renforcer les capacités des locaux à travers la formation professionnelle et technique, et l'éducation. Les gouvernements ont été encouragés à établir des centres de formation professionnelle, des structures locales de R & D, et former des partenariats avec des compagnies opératrices afin de renforcer la compétitivité et le transfert de technologie vers les entreprises locales. Certaines stratégies adoptées par les compagnies pétrolières pour augmenter le contenu local, comme les systèmes de compensation et l'attribution de nouveaux contrats ont été relevés. Des méthodes novatrices de financement structuré et des « Fonds pour le Contenu Local » qui peuvent permettre à des entrepreneurs locaux d'accéder à des financements peu onéreux ont également été discutées. Il a été recommandé d'utiliser les compagnies nationales comme instrument pour consolider la participation locale dans les plans d'approvisionnement des industries extractives afin de faciliter le développement d'une base industrielle et des compétences appropriées.

10. Le développement d'une industrie extractive durable a également été discuté. Les experts ont souligné les conséquences environnementales de l'exploitation des ressources naturelles et les défis sociaux induits. Il a été souligné que la performance économique du secteur extractif doit être couplée à la performance environnementale et sociale. Obtenir et maintenir la licence sociale d'opérer a été considéré comme essentiel car les compagnies minières ont besoin du soutien des communautés pour gérer des impacts sociaux et réduire les risques pour leurs affaires.

11. Au cours de la table ronde ministérielle, les ministres ont adopté des recommandations résultant de ces trois jours d'intenses délibérations et des discussions

d'experts sur les questions liées à la création et la rétention de la valeur, l'accès à l'énergie et le développement durable des ressources naturelles. Les ministres ont exprimé leur souhait de voir les recommandations adopter à Doha afin de contribuer à la construction d'une industrie extractive durable en Afrique.

Les recommandations suivantes ont été formulées:

a) Renforcer la Plateforme d'Echange d'Informations sur les Ressources Naturelles (PEIRN) dans la mise en œuvre de la vision minière africaine, notamment par le biais d'accords formels avec l'Union Africaine.

b) S'assurer que la PEIRN devienne un instrument pour renforcer les compétences dans le domaine de la technologie de l'information et du développement de nouveaux logiciels d'information géographique et géologique a travers une collaboration renforcée avec le monde universitaire;

c) La CNUCED devrait prendre le leadership du cluster sur les mines dans le cadre du Mécanisme de Coordination Régionale des Nations Unies, en vertu de son expérience en matière de gestion des produits de base minéraux dans toute la chaîne de valeur, et l'investissement. A cet effet, solliciter le partenariat étroit de la Commission Economique pour l'Afrique;

d) Développer une vision énergétique africaine qui devra faire sa priorité le programme de monétisation du gaz, le développement des énergies propres, et l'accroissement de l'accès à l'énergie;

e) Stimuler l'harmonisation des législations relatives à la valorisation des ressources naturelles (lois minières et pétrolières, systèmes de commercialisation, conventions internationales telles que Aarhus, etc);

f) Développer des outils multipartites pour mesurer et contrôler le contenu local en Afrique, intégrant des mesures de politiques propres à relever les défis rencontrés dans les industries extractives;

g) Développer des structures spécifiques visant à accélérer l'innovation et l'appropriation de la technologie;

h) Promouvoir des mécanismes de financement adéquats pour soutenir les entrepreneurs locaux et de renforcer leur participation et leur compétitivité dans les industries extractives;

i) Promouvoir les investissements conjoints dans les infrastructures transfrontalières pour le développement rentable du secteur minier;

j) Favoriser la mise en œuvre l'«Agenda 21 » de l'Organisation des Nations Unies dans les sites miniers en activité et abandonnés, en tenant compte de la dimension genre;

k) Encourager la coopération Sud-Sud dans la mise en œuvre de ces recommandations;

l) Inviter la CNUCED XIII a adopter officiellement ces recommandations et assurer sa diffusion auprès des différents acteurs.